



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme

MÉMENTO DU TOURISME

INDICATEURS ÉCONOMIQUES DU TOURISME

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

➤ **235 850**
emplois touristiques
dont 197 500 emplois salariés

➤ **1,9 milliard d'euros**
d'investissements touristiques



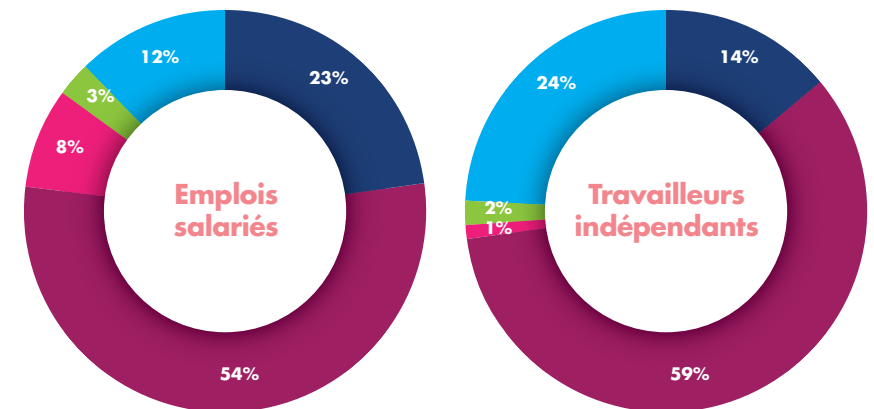
Consultez
les résultats
complets de
l'analyse

EMPLOI TOURISTIQUE

	2019	2020	2021	2022
Emplois touristiques	215 700	175 500	221 500	235 850
dont emplois salariés	181 200	138 700	183 200	197 500
dont travailleurs indépendants	34 500	36 800	38 300	38 350

Emplois salariés et travailleurs indépendants

Répartition des emplois touristiques par grandes catégories en 2022



Principaux indicateurs 2022

- **235 850 emplois touristiques**
dont 197 500 emplois salariés
et 38 350 travailleurs indépendants

Méthodologie

Source : Acoess/ Urssaf

Dénombrements annuels des effectifs salariés et travailleurs indépendants par secteur d'activités caractéristiques du tourisme.

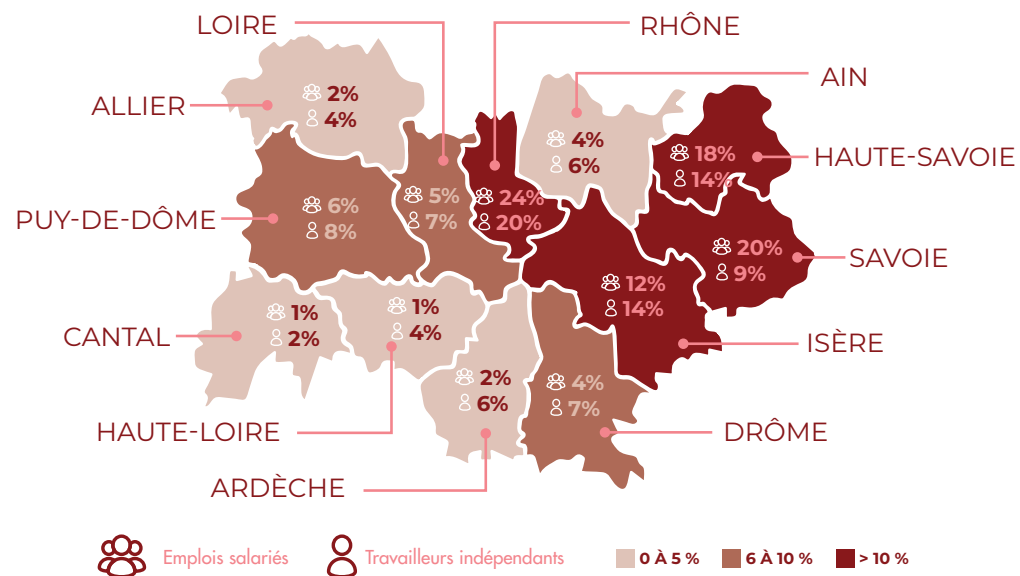


À retenir

En Auvergne-Rhône-Alpes, le secteur du tourisme emploie 197 500 salariés en 2022, soit 17 % de l'emploi salarié touristique de la France. L'emploi salarié touristique représente 8% des emplois salariés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Entre 2019 et 2022, l'emploi salarié touristique a augmenté de +7,5%, soit 16 300 salariés supplémentaires. Malgré ce volume inédit d'embauches, les entreprises ont de plus en plus de mal à recruter.

- Hébergements touristiques marchands
- Restauration et débits de boissons
- Services de transport non urbain
- Services des voyageurs et agences de voyages
- Autres services caractéristiques

Répartition départementale des emplois salariés touristiques



Le département du Rhône concentre un quart des emplois salariés de la région portée par la Métropole de Lyon qui héberge à elle seule 1 emploi touristique sur 5. En effet, la métropole de Lyon concentre 21% des emplois salariés de la région. Si l'on ajoute les 3 départements alpins, ce sont 74% des emplois salariés qui sont concentrés sur ces 4 territoires.

Analyse

du nombre moyen de salariés par établissement

Le secteur du tourisme compte une moyenne de 8 salariés par établissement. Ce nombre moyen cache de fortes disparités en fonction des catégories d'entreprises.

- Hébergements touristiques marchands : 11 salariés en moyenne par établissement
- Restaurants et débits de boissons : 6 salariés en moyenne par établissement
- Services de transport non urbain : 36 salariés en moyenne par établissement
- Services des voyagistes et agences de voyages : 7 salariés en moyenne par établissement

INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

Principaux indicateurs

- **1,9 milliard d'euros** d'investissements touristiques en 2021
- 81% pour les hébergements et 19% pour les équipements

Méthodologie



Source : Atout France

Tableau de Bord des Investissements Touristiques 2021.

Données 2022 non disponibles à la sortie du memento. L'actualisation des données sera faite sur le site pro d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme.

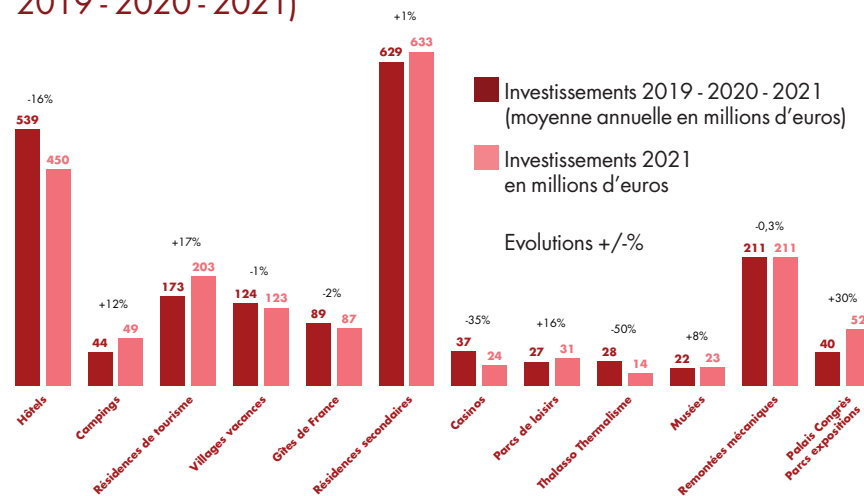
À retenir

Avec 1,9 Milliard d'euros d'investissements touristiques réalisés en 2021, la région représente 15% des investissements nationaux. L'hébergement touristique représente 81% des investissements avec un montant investi de 1 545 millions d'euros. Les montants d'investissements dédiés aux équipements touristiques s'élèvent à 355 millions d'euros en 2021 représentant 19% des sommes investies. La baisse des investissements entre 2019 et 2021 est de -15%. L'impact des confinements sur les investissements a donc été plus modéré que redouté.

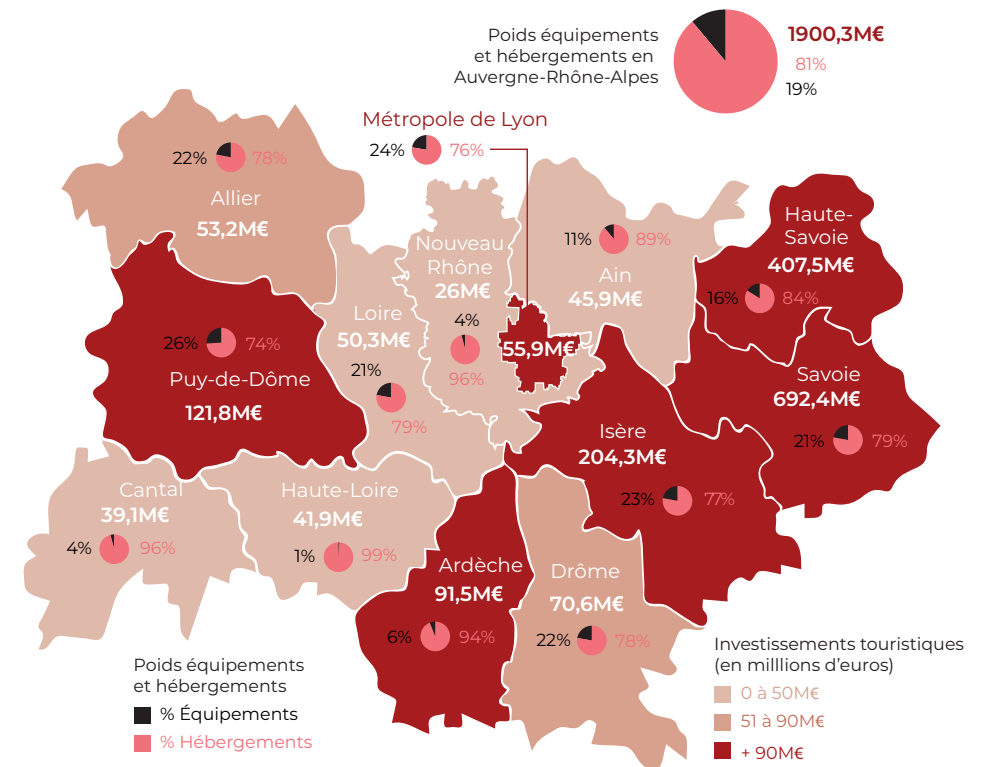
Montant des investissements touristiques (en milliards d'€)

	Année 2019	Moyenne des années 2019 - 2020 - 2021	Année 2021
Auvergne-Rhône-Alpes	2,23	1,96	1,9
France	12,14	12,06	12,69

Poids et évolution des investissements touristiques par filière (2021 vs. Moyenne des trois dernières années 2019 - 2020 - 2021)



Répartition départementale des investissements touristiques



Analyse par secteur

Les investissements touristiques en région Auvergne-Rhône-Alpes s'élèvent à 1,9 milliard en 2021 dont 81% pour l'hébergement et 19% pour les équipements. Parmi les hébergements marchands, l'hôtellerie reste un moteur de croissance important puisqu'elle concentre 49% des investissements de l'hébergement marchand même si l'année 2021 affiche un recul de -16% par rapport à la moyenne des années 2019-2020-2021. Les hôteliers ont réduit ou reporté leurs projets d'investissements (rénovation ou création) afin de préserver leur trésorerie. De plus, l'année 2019 avait été marquée par de nombreux investissements notamment à l'Hôtel-Dieu, à l'hôtel Meininger à Lyon ou à l'hôtel Mademoiselle - les Airelles à Val d'Isère.

Les résidences de tourisme représentent 22% des investissements réalisés dans les hébergements marchands. L'année 2021 marque un rebond (+17% par rapport à

la moyenne des trois années précédentes) après un fort recul en 2020 imputable à des reports ou annulations de projets. Les villages vacances et meublés Gîtes de France, qui représentent respectivement 14% et 10% des investissements marchands, maintiennent un niveau d'investissement similaire à la moyenne des trois dernières années.

Concernant les équipements, ce sont les remontées mécaniques qui jouent le rôle de locomotive en représentant 59% des investissements, suivies des palais des congrès/parcs d'exposition et des parcs de loisirs qui représentent respectivement 15% et 9% des investissements réalisés dans les équipements. Les casinos et musées comptabilisent chacun 7% des investissements. Le thermalisme, quant à lui, représente 4% des investissements réalisés dans les équipements. De forts investissements dans la filière ont eu lieu en 2019 et 2020 (thermes de Châtel-Guyon, rénovation et extension à Vals-les-Bains) expliquant la baisse en 2021.

DÉPENSES DES CLIENTÈLES

Principaux indicateurs 2022

- **65€ : dépense moyenne par personne et par jour pour un touriste français**
 - 97€ en hébergement marchand
 - 39€ en hébergement non marchand

Méthodologie KANTAR

Le Suivi de la Demande Touristique (SDT) est l'étude de référence sur la mobilité touristique des Français réalisée par Kantar. Le SDT permet de quantifier et décrire les voyages avec nuitées et les déplacements à la journée. Il permet également d'évaluer le montant des dépenses associées aux voyages dans la région et leur répartition par poste.

À retenir

Un touriste français a dépensé en moyenne **65€** par personne et par jour lors de son séjour en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022, soit 3€ de plus que la dépense moyenne réalisée sur l'ensemble du territoire français. Cette dépense moyenne varie peu sur les espaces urbains et ruraux mais connaît des différences certaines sur l'espace montagne en raison de l'activité ski.

A noter : ces dépenses ne tiennent pas compte des dépenses d'équipement, d'entretien et de travaux réalisés dans les résidences secondaires, ni celles liées aux impôts et taxes payés sur place par les résidents secondaires.

Le niveau de dépense moyenne des Français en séjour en Auvergne-Rhône-Alpes suit exactement la courbe de l'inflation depuis 2018. A noter la forte hausse de l'inflation en France en 2022 (+5,2%).

Dépense moyenne par personne et par jour pour un touriste français

Année 2018	Année 2022
61€	65€

Dépense moyenne par jour et par personne en 2022

	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
Location, gîte et chambre d'hôte	89€	84€
Hôtel	150€	153€
Camping	64€	68€
Autre marchand	103€	97€
Hébergement marchand	97€	95€
Chez la famille	39€	40€
Résidence secondaire du foyer	32€	31€
Chez les amis	48€	48€
Autre non marchand	35€	38€
Hébergement non marchand	39€	39€
Total	65€	62€

Dépense moyenne par jour et par personne d'un Français séjournant en Auvergne-Rhône-Alpes par type d'espace

MOTIF PERSONNEL	MONTAGNE STATION		MOYENNE MONTAGNE (HORS STATION)		URBAIN	RURAL	ZONE THERMALE
Dépense moyenne par jour et par personne	* Été (mai à septembre 2021-2022)	* Hiver (décembre à avril 2021-2022)	* Été (mai à septembre 2021-2022)	* Hiver (décembre à avril 2021-2022)	2022	2022	2021-2022
Chez la famille	39 €	43 €	27 €	32 €	39 €	36 €	
Location, gîte et chambre d'hôte	72 €	106 €	74 €	78 €	84 €		
Résidence secondaire du foyer	30 €	37 €	22 €	38 €	32 €	32 €	
Chez les amis	53 €	61 €	32 €	44 €	48 €	38 €	
Camping	46 €	70 €	62 €			78 €	
Hôtel	135 €	165 €	112 €		148 €		
Autre marchand	84 €	128 €	93 €	147 €	64 €		
Autre non marchand	22 €	69 €	30 €				
ST marchand	80 €	116 €	75 €	101 €	96 €	92 €	75 €
ST non marchand	37 €	44 €	25 €	34 €	41 €	35 €	36 €
Total	66 €	89 €	46 €	49 €	59 €	53 €	61 €

*Hiver : Cumul décembre 2020 à avril 2021 + décembre 2021 à avril 2022

*Été : Cumul mai à septembre 2021 + mai à septembre 2022

Base inférieure à 30 et base faible comprise entre 30 et 70

Analyse

de la dépense moyenne par jour et par personne d'un Français séjournant en Auvergne-Rhône-Alpes par type d'espace

En montagne station, la dépense estivale moyenne est de 66€ par personne et par jour, contre 46€ en moyenne montagne. Ce différentiel s'explique par une forte propension à privilégier l'hébergement marchand en station. A noter également une dépense hivernale en montagne station 35% supérieure à celle de la moyenne estivale.

LES CHÈQUES VACANCES

À retenir

Le montant de remboursement, qui s'élève à **267 millions d'euros**, atteint un niveau record en 2022, supérieur de 25% à ce qu'il était avant la crise sanitaire.

Le Chèque-vacances constitue l'un des principaux outils d'aide au départ, permettant de régler des dépenses d'hébergement, de transport, de restauration et des activités de loisirs, sportives et culturelles.

Grâce aux bénéfices générés par la commercialisation des Chèques-vacances, l'ANCV finance des programmes d'action sociale.

	2019	2020	2021	2022
Montants utilisés en millions d'euros en Auvergne-Rhône-Alpes (volumes de remboursement)	214	177	202,8	267

Principaux indicateurs 2022

- **21 298 établissements** acceptant les Chèques-vacances en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022
- **267 millions € perçus en Chèques-vacances** en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022
+25% par rapport à 2019

Méthodologie

Source : ANCV



Analyse

de la répartition des montants par usage

Les loisirs constituent le 1^{er} poste de dépense des Chèques-vacances, devant l'hébergement et la restauration.

